



**Syndicat de distribution et de traitement
des eaux de la Vallée de la Noye**

La Roselière - Route de Boves
80250 AILLY SUR NOYE
Tél : 03 22 41 55 39 mail : sdte@orange.fr

Rapport annuel 2014

**Sur le prix et la qualité des
services eau potable et
assainissement eaux usées**



Syndicat de Distribution et de Traitement
des Eaux de la Vallée de la Noye

SOMMAIRE

1.	CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE	2
1.1	<i>Préambule</i>	2
1.2	<i>La vie du syndicat</i>	2
	<i>Nombre de branchements</i>	4
2.	EAU POTABLE	5
2.1	<i>Données nécessaires</i>	5
2.2	<i>Indicateurs de performance</i>	6
2.3	<i>Qualité de l'eau</i>	8
2.4	<i>Indicateurs financiers</i>	10
2.5	<i>Travaux</i>	13
3.	ASSAINISSEMENT	17
3.1	<i>Indicateurs techniques</i>	17
3.2	<i>Indicateurs de performance</i>	18
3.3	<i>Indicateurs financiers</i>	22
4.	COMMUN	26
4.1	<i>Indicateurs financiers</i>	26

1. CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 PREAMBULE

Le service est géré au niveau syndical dans le cadre d'une régie simple qui assure 3 missions essentielles :

- L'exploitation et la distribution de l'eau potable conformément aux besoins de la population et aux exigences de sécurité sanitaire.

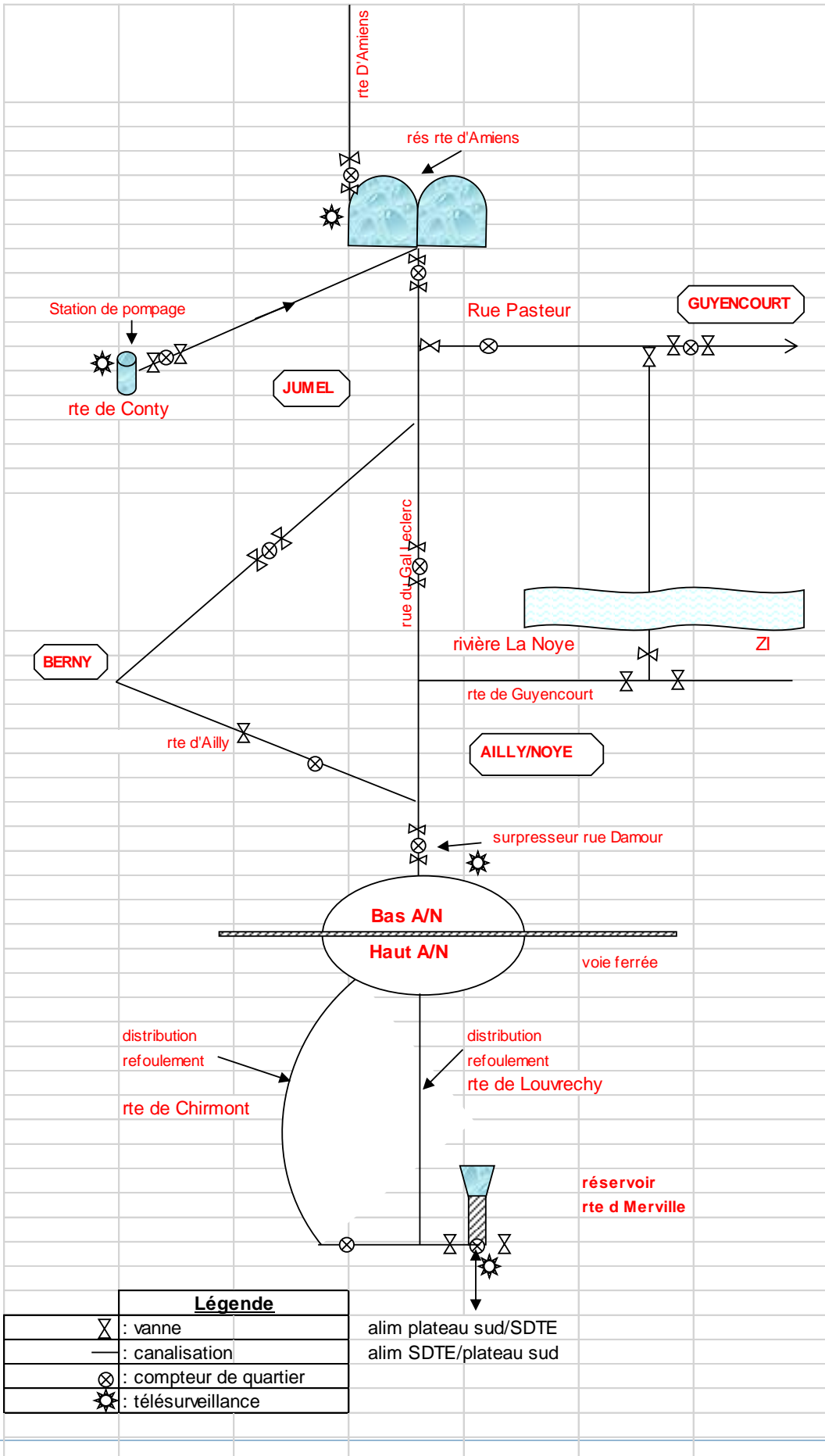
- La collecte et le traitement des eaux usées en garantissant la bonne gestion du service et de ses équipements.

- Le nettoyage des avaloirs d'eau pluviale sur le réseau unitaire d'assainissement d'Ailly Sur Noye.

1.2 LA VIE DU SYNDICAT

Le syndicat regroupe 3 communes (soit 3453 habitants) :

- Ailly Sur Noye avec 2879 habitants estimés
- Guyencourt sur Noye avec 167 habitants estimés
- Jumel avec 407 habitants estimés



Le nombre de branchements actifs sur les 3 communes du syndicat est de 1 501, il se répartit comme suit :

Répartition par type d'usage	2012 <i>(pour rappel)</i>	2013 <i>(pour rappel)</i>	2014*
- Abonnés domestiques :	1 461	1 461	1 467
<i>Ailly Sur Noye + Berny</i>	<i>1 195</i>	<i>1 193</i>	<i>1194</i>
<i>Guyencourt Sur Noye</i>	<i>77</i>	<i>76</i>	<i>77</i>
<i>Jumel</i>	<i>189</i>	<i>192</i>	<i>196</i>
- Collectivités et Communauté:	28	32	34
<i>Ailly Sur Noye + Berny</i>	<i>15</i>	<i>17</i>	<i>18</i>
<i>Guyencourt Sur Noye</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>Jumel</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>3</i>
<i>Communauté de communes</i>	<i>6</i>	<i>8</i>	<i>8</i>
Nombre de branchements actifs	1 489	1 493	1 501

* : Le nombre d'abonnés en 2014 correspond aux factures du 2^{ème} semestre 2014.

2. EAU POTABLE

2.1 INDICATEURS TECHNIQUES

- Données nécessaires pour le rapport :

		Chiffres du 01/09/11 au 31/08/12	Chiffres du 04/03/13 au 03/03/14	Chiffres du 04/03/14 au 02/03/15
V1	Volume produit	243 768	222 567	242 197
V2	Volume importé	270	169	282
V3	Volume exporté	1 445	960	159
V4	Volume mis en distribution V1 + V2 - V3	242 593	221 776	242 320
V5	Pertes V6-V4	- 89 294	- 62 793	- 91 388
V6	Volume consommé V7+ V8 +V9	153 299	158 983	150 932
V7	Volume comptabilisé	136 986	145 202	135 988
V8	Volume consommateur sans comptage	7 012	7 012	11 692
V9	Volume de service du réseau	9 301	6 769	3 252

La Période de relève a été inversée en 2013. Les chiffres de 2012 sont basés sur des factures avec estimation. Il n'y a pas eu de relève en 2012.

Le volume consommateur sans comptage et le volume de service sont les suivants :

	TYPES	Nombre de m3 estimés	TOTAL
V 8 : VOLUME CONSOMMATEUR SANS COMPTAGE	Essais PI / BI	5692	11 692
	2 PI privés	4680	
	Manœuvre incendie (1)	1 320	
	Lavage de voirie (2)	0	
V 9 : VOLUME DE SERVICE	Nettoyage des réservoirs	750	3252
	Désinfection après travaux	59	
	Purge et lavage des conduites	2360	
	Consommation du syndicat	83	

1 : estimé par le SDIS

2 : estimé par les communes

Désignation (en m3)	2011	2012	2013	2014
- Production :				
Volume annuel (1)	239 877	243 768	222 567	242 197
Volume moyen journalier	657	668	610	664
- Volume importé (Plateau Sud)	0	270	169	282
- Volume exporté :	4 986	1 445	960	159
<i>Dont Plateau Sud</i>	2 065	611	945	145
<i>Dont Amiens Métropole</i>	2 921	834	15	14
- Volume comptabilisé	146 865	136 986	145 202	135 988
• Dont nombre de M3 dégrevés (fuites)	961	1 825	6 739	4162
<i>Soit volume réellement vendu (pour info)</i>	145 904	135 161	138 463	131 826

(1): le volume annuel correspond aux index relevés du 01 septembre N-1 au 01 septembre N pour 2011 et 2012, mais à partir de 2013 : inversion des relèves : du 03/03/13 au 03/03/14 et du 04/03/14 au 03/03/15

- Nature des ressources utilisées : 100 % d'eaux souterraines prélevées

2.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108) : 100 %

Barème	valeur
Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %

- Rendement de distribution (P104) :

Années	2011	2012	2013	2014
Volume consommé autorisé + volume exporté (V6 + V3)	161 363	154 744	159 943	151 091
Volume produit + volume importé (V1 + V2)	239 877	244 038	222 736	242 479
Rendement net	67,3 %	63,4 %	71.8 %	62.3 %

C'est le ratio entre, d'une part le **volume consommé autorisé** augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume mis en distribution.

- Indice linéaire des volumes non comptés (P105):

Années	2011	2012	2013	2014
Volume consommé comptabilisé (V7)	146 865	136 986	145 202	135 988
Volume mis en distribution (V4)	234 891	242 593	221 776	242 320
Longueur du réseau hors branchement	37,914	37,914	37.914	37.914
Indice linéaire des volumes non comptés (hors branchement)	6,4	7,6	5.5	7.7

C'est le quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé comptabilisé (ramenés à une journée) par la longueur de réseau.

- Indice linéaire des pertes en réseau (P106):

Années	2011	2012	2013	2014
Volume consommé autorisé (V6)	156 377	153 299	158 983	150 932
Volume mis en distribution (V4)	234 891	242 593	221 776	242 320
Indice linéaire des pertes en réseau (m3/km/jour)	5,7	6,5	4.5	6.6

C'est le quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé comptabilisé, et le volume non compté (ramenés à une journée), par la longueur de réseau.

2.3 QUALITE DE L'EAU

Afin d'assurer la qualité de l'eau, deux types d'analyses sont réalisés :

- Par l'ARS : contrôle obligatoire
 - En autocontrôle : 1 analyse par mois
- **Résultat des contrôles effectués par l'ARS et en autocontrôle**
 - Microbiologiques (P101)

Paramètres microbiologiques	ARS			Autocontrôle		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Nombre de prélèvements :	6	8	9	9	10	12
Conforme	6	8	9	9	10	12
Non-conforme	0	0	0	0	0	0
Taux de conformité microbiologique	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Cependant, pour information, 5 bactéries coliformes ont été retrouvées au total dans l'année. Une chloration systématique est effectuée après chaque résultat des analyses avec coliforme.

- Physico-chimiques (P102)

Paramètres physico - chimiques	ARS				Autocontrôle			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Nombre de prélèvements	10	6	8	8	3	3	0	0
Conforme	10	6	8	8	3	3	0	0
Non-conforme	0	0	0	0	0	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	100%	100%	100%	100%	100%	100%	-%	- %

• **Taux de réclamations pour 1 000 abonnés**
(P155) :

C'est le quotient du nombre total de réclamations écrites tous thèmes confondus, par le nombre d'abonnés divisé par 1000. Les réclamations écrites peuvent être formulées par lettre ou message électronique.

6 / 1501
X 1000 = 4

TYPES DE RECLAMATION	NOMBRE 2012	NOMBRE 2013	NOMBRE 2014
Anomalie factures d'eau	0	0	2
Demande explication facture/ courrier		1	1
Surconsommation suite à problème compteur		2	
Réclame la mensualisation	0	1	
Travaux défectueux	0	0	
Demande de rectification index sur factures	3	0	1
prix de l'eau élevé	1	0	
demande modification adresse sur facture	1	0	
demande remboursement agios	1	0	
réclamation/ demande d'explication relance impayé	1	1	1
Demande de travaux à effectuer		1	
Demande remboursement divers (clapet / pneus...)		2	1
TOTAL	7	8	4

2.4 INDICATEURS FINANCIERS

• Modalités de tarification :

Le tarif de l'eau potable a été voté par le conseil syndical le 19 décembre 2013. Il comprend :

- Une partie fixe : la location de compteur
- Une partie proportionnelle : c'est la redevance eau calculée sur la consommation
- Les redevances prélevées pour le compte de l'Agence de l'Eau Artois Picardie :
 - ◆ La redevance pollution
 - ◆ La taxe prélèvement
- L'application du taux de TVA à 5.5 % perçue pour le compte de l'Etat.

• Facture type :

2014	PU	MONTANT HT pour 120 M3	Taux	TVA	TTC
Eau	1,27	152,4	5,50%	8,38	160,78
Lutte contre la pollution	0,375	45		2,48	47,48
Taxe prélèvement	0,039	4,68		0,26	4,94
Compteur	23,8	23,8		1,31	25,11
Total	25.48	225.88		12,42	238.30

Prix du service en eau au m3 pour 120 m3 = 1.88 € HT Soit 1.98 € TTC

(La moyenne sur le bassin Artois-Picardie s'établit en 2014 à 2.03 € TTC)

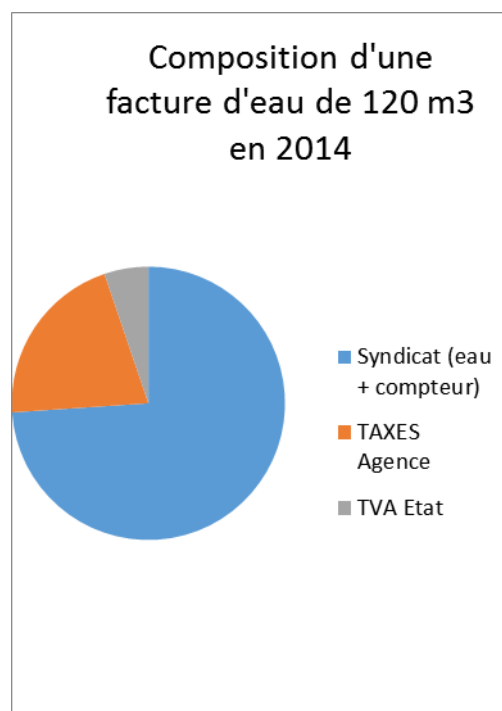
(Source enquête 2014 de l'Agence de l'eau Artois Picardie)

- Evolution du prix TTC du service au m3 pour 120m3 (D102) :

Années	2012	2013	2014	Ecart	Evolution en %
Eau	1,23	1,26 €	1.27 €	0,01 €	0.79 %
Compteur	22	23,20 €	23.80 €	0.60 €	2.59 %
Lutte contre la pollution	0,35	0,36 €	0.38 €	0,02 €	4.17 %
Taxe prélèvement	0,06	0,04 €	0.04 €	0,00 €	-2.50 %
Prix HT au m3 pour 120 m3	1,82	1,85 €	1.88 €	0,03 €	1,75 %
Prix TTC au m3 pour 120 m3	1,92	1,96 €	1.99 €	0,04 €	1,32 %

- Composition d'une facture d'eau pour 120m3 en 2014 :

Type	Montant	Part
Syndicat (eau + compteur)	174,40 €	74,33%
TAXES Agence	48,00 €	20,46%
TVA Etat	12,23 €	5,21%
TOTAL	234,63 €	100,00%



- **Montant de la facture d'eau potable de 120m3 revenant à la collectivité (sans les taxes):**

Années	2012	2013	2014
Montant de la part variable revenant à la collectivité (pour 120m3)	147,60	151,20	152.40
Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité	22.00	23,20	23.80
Montant HT de la facture de 120m3 revenant à la collectivité	169,60	174,40	176.20

- **Présentation des recettes réelles d'exploitation du budget eau :**

EAU	Recettes réelles d'exploitation		CA 2014	Evolution en % (2014/2013)
	CA 2012	CA 2013		
Vente d'eau	167 612 €	175 520 €	174 367 €	-0.66 %
Location de compteur	34 880 €	36 794 €	38 377 €	+ 4.30 %
Redevance pollution	47 505 €	50 423 €	51 371 €	+ 1.88 %
Taxe prélèvement	8 043 €	5 313 €	5 356 €	+ 0.81%
Réparation abonnés, réouverture compteurs	152 €	102 €	935 €	+ 819 .73 %
TOTAL	258 192 €	268 152 €	270 406 €	+ 0.84 %

2.5 TRAVAUX

- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103) :**

	Nombre de points	valeur	Points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP. 236 – Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui : 10 points Non : 0 point	oui	10
VP.237 – Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 5 points Non : 0 point	oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP 238 – Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ¹	Oui	15
VP.240 – Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		oui	
VP.239 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose		95 %	
VP.241 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ²	95 %	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 – Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10

¹ L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95 %, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

² L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95 %, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

effectuée)			
VP.244 – Localisation des branchements sur le plan des réseaux	Oui : 10 points Non : 0 point	non	0
VP.245- Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.246 – Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.247 – Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.248 – Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
VP.249 – Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	Oui : 5 points Non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	95

- **Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107) :**

Années	2012	2013	2014
longueur de canalisations renouvelées	0	0	0
longueur du réseau (hors branchement)	37,914	37.914	37.914
Taux de renouvellement	0,00%	0.00%	0.00%

Les canalisations sont considérées comme renouvelées : lors de renouvellement, lors d'un remplacement à l'occasion de renforcement.

Les interventions ponctuelles effectuées pour réparer une fuite ne sont pas comptabilisé dans le renouvellement.

- **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151) :**

Années	2012	2013	2014
Nombre de coupure d'eau au cours de l'année (abonné non informé)	3	0	0
nombre d'abonnés	1489	1493	1501
Taux d'interruption	0,20%	0.00 %	0.00%

Les coupures d'eau prises en compte sont : les coupures consécutives à un incident sur un réseau non prévenu 24 h à l'avance.

- **Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152) :**

Années	2012	2013	2014
Nombre de nouveaux abonnés auxquels l'eau est fournie (branchements déjà existants) dans les délais:	85	102	98
Guyencourt	2	5	5
Jumel	3	17	8
Ailly	80	80	85
Nombre de nouveaux abonnés auxquels l'eau est fournie (branchements neufs) dans les délais	8	9	2
Nombre de nouveaux abonnés	93	111	100
Taux de respect du délai de fourniture d'eau	100,00%	100.00 %	100 %

- **Montant des amortissements réalisés par la collectivité :**

Années	2011	2012	2013	2014
Montant des amortissements	157 625.01	196 654.96	181 531.16	281 110.52

L'augmentation des amortissements en 2014 s'explique par le début d'amortissement de la nouvelle station d'épuration.

- Montant financier des travaux engagés :

Description des travaux	Montant HT
Achat de compteurs et cybles	12 886 €
Création de branchement	9 698 €
Fuites (recherche, réparation)	754 €
Renouvellement vannes, branchements, enrobés ...	17 971 €
Remise en état de l'équipement hydraulique	26 400 €
Renouvellement conduite de vidange	4 520 €
TOTAL	72 229 €

- Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service :
Mise en place de cybles afin de relever les compteurs à distance
- Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée :
Programme de recherche de fuites

- **CONCLUSION 2014 :**

Très bonne qualité de l'eau distribuée. Les actions de recherche de fuites et réparations seront renforcées en 2015.

3. ASSAINISSEMENT

3.1 INDICATEURS TECHNIQUES

Le patrimoine assainissement du SDTE de la Vallée de la Noye est le suivant :

- Une nouvelle station d'épuration (mise en service en juillet 2011) pour 3 780 équivalents habitants
- 12 postes de relèvement
- Un réseau de 40 km :
 - 8 km de linéaire de réseaux de collecte unitaires
 - 12 km de linéaire de réseaux de collecte séparatifs
 - 20 km de linéaire de réseau hors branchements
- Un nombre de branchements évalué à 1 454
- Un volume facturé assainit de 125 914 m³.

En dehors des effluents domestiques, les installations du syndicat peuvent recevoir des effluents industriels. **5 conventions** sont donc signées avec les entreprises afin d'autoriser le déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées.

3.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE

- **Indice de connaissance des rejets au milieu naturel pour les réseaux de collecte des eaux usées (P 255) :**

Barème	O/N	Points
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	O	20
Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	O	20
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	O	20
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L372-1-1 et L372-3 du code des communes	O	30
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L 372-1-1 et L372-3 du code des communes	O	10
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	O	10
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	O	10
TOTAL		120 sur 120

- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202) :**

Barème	O/N	Points
existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	O	10
mise à jour du plan au moins annuelle	O	20
informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	O	10
localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...)	O	10
Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite)	O	10
Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	O	10
Existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	O	10
Localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement)	O	10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	N	0
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement	N	0
TOTAL		90 sur 100

- **Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206):**

Années	2012	2013	2014
Boues admises par une filière autorisée en tonnes	22	0	0
total des boues évacuées en tonnes	22	0	0
Taux des boues évacuées selon filière autorisée	100.00%	- %	- %

Pas de boues évacuées en 2013 et 2014. Les boues produites avec la nouvelle station d'épuration ne sortiront pas avant 2015.

- **Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203) :**

Années	2012	2013	2014
Tonnes de MS évacuées	22	0	0

- **Charge entrante en DBO5 (en kg/jour)**

Années	2012	2013	2014
Tonnes de MS évacuées	110	0	0

Flux moyen entrant dans le système de traitement (kg/j) /
Pas de boues évacuées en 2013 et 2014.

- **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254) :**

Années	2012	2013	2014
Nombre de bilans 24 h conformes	12	11	12
Nombre total de bilans 24 h	12	12	12
Taux de performance des équipements d'épuration	100.00%	91.67 %	100.00%

Selon l'arrêté de la station d'épuration, 12 prélèvements sont obligatoires.

- **Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (P251) :**

Années	2012	2013	2014
Nombre de débordements	0	1	1
Nombre d'abonnés du service	1442	1442	1454
Taux de débordement d'effluents	0.00 %	0.07 %	0.07 %

L'indicateur est estimé à partir du nombre de réclamations présentées par des tiers, ayant subi des dommages dans leurs locaux résultant de débordements d'effluents causés par un dysfonctionnement du service public.

- **Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252):**

Années	2012	2013	2014
Nombre de points noirs du réseau	2	2	2
Longueur du réseau	40	40	40
Taux de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes	5.00 %	5.00 %	5.00 %

Points noirs : pente insuffisante dans le secteur de la rue Pellieux et de la rue de Normandie à Ailly Sur Noye.

- **Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P253) :**

Années	2012	2013	2014
Longueur de canalisations renouvelées (en km)	0	0	0
Longueur du réseau (en km)	40	40	40
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0.00 %	0.00%	0.00%

- **Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201)**

Années	2013	2014
Nombre d'abonnés desservis	1 442	1 454
Nombre d'abonnés potentiels de la zone relevant de l'assainissement collectif	1 448	1 466
Taux de desserte	99.58 %	99.18%

12 abonnés potentiels.

- Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P203) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station
- Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P204) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station
- Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P205) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station
- Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif : environ 3172 habitants en 2012

3.3 INDICATEURS FINANCIERS

Le tarif de l'assainissement a été voté par le conseil syndical le 19 décembre 2013. Il est composé des éléments suivants :

- Une partie fixe : le forfait boîte de branchement
- Une partie proportionnelle : la base de cette redevance est assise sur la consommation d'eau potable constatée à l'année au compteur
- La redevance prélevée pour le compte de l'Agence de l'Eau Artois Picardie :
 - ◆ La redevance modernisation des réseaux
- L'application du taux de TVA à 10 % perçue pour le compte de l'Etat

- **Facture type :**

2014	PU	MONTANT HT pour 120M3	TAUX	TVA	TTC
Modernisation des réseaux	0.257	30.84	10 %	3.08	33.92
Assainissement	1.27	152.40		15.24	167.64
Boîte de branchement	26.20	26.20		2.62	28.82
TOTAL		209.44 €		20.94	230.38 €

Prix du service en assainissement au m3 pour 120 m3 = 1.75 € HT Soit 1.92 € TTC

(La moyenne sur le bassin Artois-Picardie s'établit en 2014 à 2.37 € TTC)

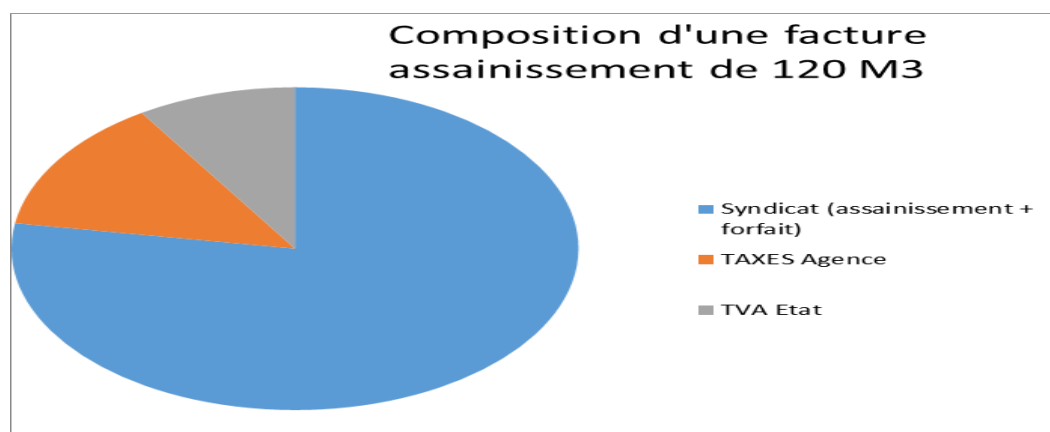
(Source enquête 2014 de l'Agence de l'eau Artois Picardie)

- **Evolution du prix TTC du service au m3 pour 120m3 :**

Années	2012	2013	2014	Evolution en % Entre 2014 et 2013
Redevance assainissement	1.23	1.26	1.27	+ 0.79 %
Boîte de branchement	25.22	26.20	26.20	0 %
Redevance modernisation des réseaux	0.24	0.25	0.26	+ 4.00 %
Prix HT au m3 pour 120 m3	1.68	1.73	1.75	+ 1.16 %
Prix TTC au m3 pour 120 m3	1.80	1.85	1.92	+ 3.99 %

• **Composition de la facture :**

Type	Montant en €	Part
Syndicat (assainissement + forfait)	178,60	77.52 %
TAXES Agence	30,84	13,39 %
TVA Etat	20.94	9.09
TOTAL	230.38	100,00%



Montant de la facture HT en assainissement revenant à la collectivité (sans les taxes):

Années	2012	2013	2014
Montant de la part variable revenant à la collectivité (pour 120m3)	147,60	151,20	152.40
Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité	25,22	26,20	26.20
Montant HT de la facture de 120m3 revenant à la collectivité	172,82	177,40	178.60

- **Présentation des recettes réelles d'exploitation du budget assainissement :**

ASSAINISSEMENT	Recettes réelles d'exploitation		CA 2014	Evolution
	CA 2012	CA 2013		
Assainissement	156 535	161 133	161 877	0.46 %
Branchement assainissement	36 445	37 976	38 317	0.90 %
Modernisation des réseaux	30 518	31 707	32 599	2.81 %
Prime d'épuration	20 957	20 043	2397	- 88.04 %
Produits divers de gestion courante	420	664	530	-20.23 %
TOTAL	244 875	251 523	235 720	-6.28 %

- **Montant financier des travaux engagés :**

Description des travaux 2014	Montant HT
Entretien et réparation	1 906 €
Création de branchements	4 407 €
Débouchage (urgence)	960 €
TOTAL 2014	7 273 €

- **CONCLUSION 2014 :**

Collecte et traitement des eaux usées conforment à la réglementation. La nouvelle station fonctionne bien.

4. COMMUN

4.1 INDICATEURS FINANCIERS

- **Durée d'extinction de la dette (P153) :**

Règle de calcul : **Encours total de la dette contractée divisé par l'épargne brut annuelle** ((recettes réelles (vente eau, travaux) – dépenses (coûts d'exploitation HORS amortissement – remboursement des intérêts)).

Chiffres officiels d'après les comptes administratifs 2013 et 2014.

Années	2012	2013	2014
Encours total de la dette	2 031 122	1 945 407	1 858 546
L'épargne brute annuelle	160 916	204 913	42 546
TOTAL (en année)	13	9	44

Les chiffres 2013 et 2014 sont faussés car en 2013 pas de reversement des taxes « modernisation des réseaux » et « pollution de l'eau », tandis qu'en 2014 paiement des taxes 2012 ET 2013.

(Si le SDTE avait réglé en 2013 la taxe 2012, en 2014 uniquement la taxe 2013 : les chiffres seraient les suivants :

Années	2012	2013	2014
Encours total de la dette	2 031 122	1 945 407	1 858 546
L'épargne brute annuelle	160 916	125 427	122 032
TOTAL (en année)	13	16	15

(Chiffres non officiels mais pourtant bien réels).

- Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P257) :

(Montant des impayés au 31/12/N des factures émises au titre de l'année N-1) / (montant total TTC des factures émises au titre de l'année N-1) X 100

Années	2013	2014
Montant total des impayés au 31/12/N émises en N-1 et avant	39 992	38 559
Montant des factures TTC N-1	502 882	529 768
TOTAL	7.95 %	7.28 %

- Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (P109) :

Années	2011	2012	2013	2014
Montant versé à un fond de solidarité	0	0	0	0
abandons de créance	0	0	4 340	0
Volume consommé comptabilisé	146 865	136 986	145 202	141 404
Coût par m3 de la solidarité (en €/m3)	0.00	0.00	0,03	0.00